

ELŻBIETA BIARDZKA

Université de Wrocław

ebiardzka@wp.pl

## L'APPORT DU CONCEPT DE DÉDOUBLEMENT ÉNONCIATIF DANS LA DESCRIPTION DES SÉQUENCES DIALOGIQUES<sup>1</sup>

Abstract. Elżbieta Biardzka, *L'apport du concept de « dédoublement énonciatif » dans la description des séquences dialogiques* [Contribution of the concept of “enunciative split” to the description of dialogical sequences], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIX/3: 2012, pp. 5-17. ISBN 978-83-232-2469-3. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158.

This contribution follows the stream of “praxématique” researches which particularly focus on the *dialogue* contained in an *enunciative split* analyzable at the level of the performed enunciation, consisting in the insertion of a second-level enunciation into the main enunciation sequence. In this paper, heterogeneous modes of such enunciative insertions are examined in order to refine and / or rectify the theorization on enunciative split in the description of dialogical sequences. The dialogical mechanism of following text sequences are analyzed: “textual island” category (“îlot textuel”), the confirmation adverb “bien”, the cleft sentence (“clivage”) and the reported speech.

Key words : dialogism, enunciative split, reported speech, praxématique

### 1. INTRODUCTION

L'expression *dédoublement énonciatif* est couramment utilisée dans les recherches praxématiques qui placent au centre la description des phénomènes *dialogiques* relevant du fait que « le discours, dans sa production, rencontre (presque obligatoirement) d'autres discours » (Bres, 2001 : 84). De la sorte, se noue un omniprésent *dialogue*, indissociable de toute activité langagière, permettant une construction du sens au sein même du discours. Les emplois des termes précités – *dédoublement énonciatif*, *dialogue*, *dialogique* – sont concurrencés en linguistique « post-bakhtinienne » par d'autres vocables comme *polyphonie*, *diaphonie*, *interdiscours*.

Le pouvoir de séduction de toutes ces figures d'expression est éminent, l'effet de leur exploitation en sciences du langage magistral. Cependant, tous ces vo-

---

<sup>1</sup> La présente étude est réalisée dans le cadre du projet de recherche n° 4498 /PB/IFR/11 subventionné par le Narodowe Centrum Nauki (Centre National de Recherche) en Pologne. Niniejszy tekst został opracowany w ramach prac naukowych finansowanych przez Narodowe Centrum Nauki w latach 2011–2014 jako projekt badawczy Nr 4498 /PB/IFR/11.

cables ont indéniablement un sens métaphorique, une empreinte figurée. Même si les développements théoriques d'une technicité pointue gommant le côté inattendu de ces métaphores, l'emploi de certaines figures d'expression peut conduire à des hésitations. À ce propos, Coltier et Dendale remarquent une sorte de réticence par rapport au *dialogue* bakhtinien qui s'établit, selon les praxématiciens, tantôt entre les **discours**, tantôt entre les **énonciateurs** (Coltier et Dendale, 2006 : 285). Rosier, pour sa part, examine, elle aussi, les méandres de la signification du mot *polyphonie* (2006 : 189-208).

Inspirée par le flottement du sens dans l'emploi de la métaphore *dédoublement énonciatif*, nous nous proposons d'examiner dans cette étude son apport dans la description des phénomènes dialogiques. Nous partons de l'idée que le concept de dédoublement énonciatif recouvre des modes remarquablement hétérogènes de montage (ou d'« enchâssement », voir *infra*) de l'énonciation secondaire dans l'énonciation principale. Ainsi, nous pensons décrire certains de ces modes de pénétration de l'une des énonciations dans l'autre et développer et/ou rectifier par la suite la théorisation du dédoublement énonciatif dans la description des séquences dialogiques.

Pour ce faire, nous proposons une démarche en trois étapes. Premièrement, nous présentons la théorisation du dédoublement énonciatif (désormais DE) telle qu'elle a été élaborée par les praxématiciens. Ensuite, nous montrons l'exploitation de ce concept dans l'analyse du fonctionnement de marqueurs dialogiques choisis comme l'îlot textuel, l'adverbe de confirmation « bien », et le clivage. En dernière étape, nous essayerons d'appliquer le DE à l'examen du discours direct (désormais DD) et de l'indirect (désormais DI). Du côté terminologique, nous assimilons la pratique rédactionnelle en cours dans beaucoup de travaux, c'est-à-dire celle de rapprocher le sens du mot « énoncé » de celui du mot « discours ». Ainsi l'expression l'« énoncé enchâssant » se rapproche du « discours enchâssant » de même que l'« énoncé enchâssé » est similaire au « discours enchâssé » (*cf.* à ce propos Maingueneau, 2009 : 55).

## 2. THÉORISATION DU DÉDOUBLEMENT ÉNONCIATIF

D'après la praxématique, un *dédoublement énonciatif* est analysable au niveau de l'énoncé actualisé et se matérialise en discours par un marqueur linguistique spécifique ou par un marqueur discursif occasionnel (*cf.* Bres et Verine, 2002 ; Bres, 2005 ; Bres et Nowakowska, 2006 ; Dendale et Coltier, 2006 ; Bres et Mellet, 2009). Ainsi, dans un énoncé dialogique, il y a « deux énoncés au moins et par conséquent deux systèmes d'énonciation, celui de l'énoncé enchâssant et celui de l'énoncé enchâssé » (Bres et Verine, 2002 : 162). Les énoncés dialogiques, deux ou plus, sont hiérarchisés. L'énoncé enchâssant [E] contient de la sorte l'énoncé enchâssé [e], les deux étant pourvus d'énonciateurs qui en sont responsables [E1, e1] et, corollaire-

ment, de deux énonciataires. Nous comprenons par l'énonciateur l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé au sens modal et déictique (Bres et Verine, 2002 : 163). Du fait du dédoublement énonciatif, les énoncés dialogiques ont aussi au moins deux locuteurs: le locuteur de l'énoncé enchâssant [E] et celui de l'énoncé enchâssé [e]. Le locuteur est l'instance actualisant l'énoncé dans sa dimension *de dire*, il actualise graphiquement l'énoncé. Dans un énoncé monologique, un locuteur et un énonciateur coréfèrent puisque les opérations d'actualisation modale et déictique s'appliquent à un *dictum*. Dans l'énoncé dialogique, ces mêmes opérations s'appliquent à un élément ayant déjà un statut énonciatif, et le locuteur et l'énonciateur ne coréfèrent donc pas<sup>2</sup>.

Indéniablement, le *dédoublement énonciatif* est une métaphore raffinée et extrêmement complexe. Nous avons vu *supra* qu'elle inspire l'interprétation spatiale et temporelle à la fois. Le côté spatial de cette figure d'expression apparaît sans doute dans l'idée de l'« enchâssement » de deux énonciations renvoyant à une relation tridimensionnelle de type contenant /contenu, donc au concept d'intériorité. La spatialité réapparaît également dans la hiérarchisation des énoncés enchâssant et enchâssé, la supériorité et l'infériorité étant originaires des relations spatiales. Dans la mesure où l'[e] – donc l'un des objets du dédoublement – est « antérieur » à l'[E], notre figure de sens croise aussi un sens temporel. À nos yeux, cette métaphore est également vocale car, avec l'adjectif « énonciatif », elle dissimule l'oralité perdue du discours. Elle est encore visuelle (« dédoublement ») car, du côté de l'observateur, elle renvoie à une sorte de diplopie qui fait qu'à la place d'un seul objet, nous en voyons deux ou plusieurs<sup>3</sup>. En effet, vu le cumul d'interprétations possibles, ni la théorisation pointue, ni une sorte de « clichisation » de cette métaphore dans nombre de travaux n'épuisent nécessairement son côté incertain, flottant.

Ainsi, si nous lisons *supra* dans Bres et Verine (2002 : 162) que dans un énoncé dialogique, l'analyse « **distinguera** deux énoncés au moins et par conséquent deux systèmes d'énonciation, celui de l'énoncé enchâssant et celui de l'énoncé enchâssé », que le dédoublement est **implicite** ou **explicite** et ensuite encore que « l'énoncé enchâssé est bien **présent** dans l'énoncé enchâssant » alors que ce dernier « tend le plus souvent à **phagocyter** »<sup>4</sup> le second (Bres et Verine, 2002 : 162-163), la lecture de ces explications nous inspire de nous poser une question sur les modes de présence discursive de l'[e] (l'énoncé enchâssé) dans l'[E] (l'énoncé enchâssant) ou, autrement dit, sur les modes de restitution discursive (nécessairement rudimentaire) de l'[e] dans l'[E] en fonction de différentes séquences dialogiques. En fait, l'énonciation embrasse, selon l'avis bien connu de Authier-Revuz (1992) « un ensemble infini

<sup>2</sup> Nous retenons qu'en discours direct, parfois, la présence du locuteur enchâssé est effacée (Bres et Verine, 2002 : 164-166).

<sup>3</sup> Cf. TLF on line : le dédoublement est défini comme « Fait de se partager ou d'être partagé en deux ».

<sup>4</sup> Encore une métaphore raffinée.

de données » à caractère vocal (paroles prononcées) mais aussi matérielles (données situationnelles). Sur quel mode ces données potentiellement innombrables de l'[e] pénètrent-elles dans l'[E] ?

### 3. FONCTIONNEMENT DU DÉDOUBLEMENT ÉNONCIATIF DANS LES SÉQUENCES DIALOGIQUES

Prenons d'abord comme exemple une séquence dialogique classique citée encore par Authier-Revuz (1992 : 41) :

(1) La « **villa** » de Jean est en mauvais état.

Deux systèmes énonciatifs se laissent assez clairement distinguer dans cette occurrence. Le discours enchâssant<sup>5</sup> imputé à l'énonciateur E1 contient un discours enchâssé (entre guillemets et en gras), imputé à l'énonciateur e1. Le dédoublement énonciatif de ce type possède plusieurs caractéristiques.

Pour le E1, le mot « villa » se présente comme « n'allant plus de soi »<sup>6</sup>, il n'est plus un simple médiateur entre la réalité des signes et la réalité des objets (des choses), il s'impose comme objet du dire. Dans ce sens, l'énonciateur E1 *fait usage* d'un mot et à la fois en *fait mention*. Cette configuration sémiotique complexe relevant de la modalisation autonymique<sup>7</sup> se manifeste ici par un simple signe typographique : les guillemets. Ces derniers sont une forme rudimentaire du discours attributif et constituent en même temps une sorte d'instruction permettant à l'allocutaire de repérer, via la mémoire discursive, les données situationnelles et, éventuellement, le contexte verbal complémentaire restant dans l'implicite<sup>8</sup>. Le segment guillemeté est entièrement intégré syntaxiquement et sémantiquement dans l'énoncé sans aucune rupture syntaxique et/ou sémantique. Cette description sommaire montre que la modalisation autonymique renvoie au mécanisme du dédoublement énonciatif spécial où l'un des éléments verbaux de l'[e] (« villa »), est emprunté par l'E1 à l'e1, se matérialise en [E] et fait l'objet d'un montage dans l'[E]. De la sorte, nous avons repéré un marqueur dialogique intérieur, il se montre aussi bien soudé au discours à restituer [e] qu'au discours enchâssant [E]. On pourrait baptiser ce type de dédoublement énonciatif « re-

<sup>5</sup> Comme nous le verrons par la suite, le mot « villa » devrait être à la rigueur mis en gras aussi vu qu'il appartient en même temps à l'[e] et à l'[E].

<sup>6</sup> Nous empruntons évidemment cette expression à Authier-Revuz: elle lui a servi, entre autres, à intituler sa thèse (1995).

<sup>7</sup> Pour Authier, les guillemets sont la trace d'une opération métalinguistique locale de « prise de distance » envers un mot et de « suspension de prise en charge » de ce mot par le locuteur (1981 : 127-128). Ce dernier traiterait ces mots comme ne lui appartenant pas du tout.

<sup>8</sup> Mayenowa précise que l'interprétation de l'instruction véhiculée par les guillemets se réduit à trouver la réponse aux questions suivantes : « qui parle ainsi ? », « qui a dit ceci ? » (1979 : 148). Répondre à ces questions revient à reconstruire (en partie) les données de l'énonciation d'origine et donc, conduit aussi à (re)construire un discours attributif implicite.

productif partiel », car il consiste à emprunter à l'[e] et à enchâsser en [E] un extrait de l'énoncé appartenant à l'e1, et présenté comme littéral, fidèle, reproduit. Sur le mode explicite, l'[e] ne pénètre donc dans l'[E] que par une bribe discursive (« villa »), alors que le reste de l'[e] est à restituer. Si nous retenons cette logique explicative, le *dédoublément énonciatif* relevant de la modalisation autonymique aurait plutôt un caractère **énoncif reproductif partiel** car ce qui fait l'objet explicite du *dédoublément* en discours enchâssant est un élément de l'énoncé, les données énonciatives complètes restant dans l'implicite. Quant aux énonciateurs (l'E1 et l'e1), on dirait avec Fauconnier (1994) et Fornel (1980) qu'à un moment donné du développement du discours, les espaces mentaux des deux énonciateurs (E1, e1) coïncident. Dans ce sens, ils se superposent quasiment en discours, il y a entre eux une sorte de rencontre dialogique. Le fragment de l'énoncé emprunté par l'E1 à l'e1 et incarné par le praxème « villa » énoncé par l'énonciateur E1 retrouve son **double** dans l'énonciation antérieure de l'e1. Le mot « villa » prononcé par l'e1 retentit en écho dans l'énonciation contenant le praxème « villa », énonciation dont la responsabilité est assurée par l'E1. Le côté spatial (la nature intérieure du marqueur dialogique), vocal (l'écho énonciatif) et temporel (l'antériorité de l'[e] ) du *dédoublément énonciatif* réapparaît en discours.

Prenons comme exemple une autre séquence dialogique citée cette fois dans le travail de Bres et Nowakowska (2006 : 32). Son fonctionnement semble similaire mais non identique à la séquence précédente.

Dans un supermarché, devant les caisses, est affiché un message suivant :

(2) Compte tenu **des oublis** fréquents dans les caddies, nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir déposer TOUS les articles sur le tapis roulant des caisses.

La distance que l'E1 prend par rapport au mot qu'il utilise est très nuancée : elle n'est pas marquée par un signe graphique quelconque. Cependant, l'attention spéciale de l'allocutaire enchaîne sur le praxème « oublis » propre au client pris en flagrant délit de dissimulation (l'énonciation enchâssée [e]) et non à la direction du supermarché qui signale plutôt qu'elle « connaît la chanson »<sup>9</sup> (le discours enchâssant [E]). Les énonciateurs (l'E1 et l'e1) se superposent comme en (1), l'énonciation du praxème « oubli » en [E] coïncide avec l'énonciation du même praxème en [e]. Au niveau référentiel, le discours enchâssant E reproduit une trace seulement de l'[e] : l'une des paroles prononcées (« des oublis ») alors que le reste du verbal ainsi que toute la situation matérielle (non verbale, situationnelle) de la prise de parole sont implicites. L'exemple (2) ainsi que les occurrences suivantes (3) et (4) montrent le côté très opératoire du concept de *dédoublément énonciatif*. En fait, il permet de repérer et de réunir dans une catégorie commune, celle des phénomènes dialogiques, des séquences très hétérogènes, parfois privées de marques formelles, comme c'est le cas du praxème « oublis ».

<sup>9</sup> L'énoncé monologique contiendrait par exemple le praxème « délit de dissimulation » : « Compte tenu de nombreux délits de dissimulation dans les caddies, nous prions notre aimable clientèle de bien vouloir déposer TOUS les articles sur le tapis roulant des caisses ».



Réfléchissons sur le mode de dédoublement énonciatif de l'occurrence suivante (3) contenant un adverbe de confirmation « bien » reconnu en praxématique comme marqueur dialogique :

(3) Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont **bien** été assassinés. (*Le Monde*, exemple repris de Dendale et Coltier, 2006 : 286)

À l'encontre de « villa » et d'« oublis », marqueurs de dédoublement énonciatif *supra*, l'adverbe de confirmation « bien » véhicule en [E] une instruction de restitution d'un discours enchâssé antérieur (ou d'une série de discours enchâssés, compte tenu de la réalité du discours médiatique). L'allocutaire ne peut le faire que d'une manière approximative, hypothétique. De la sorte, l'[e] peut se figurer sous forme interrogative, comme par exemple : « Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont-ils été assassinés/tués ? » ou sous forme modalisée du type « Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont probablement été assassinés ». L'énoncé dialogique enchâssant [E] renvoie ainsi à une reformulation de l'[e] et constitue une sorte de réaction/réponse à l'[e]. Dans ce sens, ce type de dédoublement aurait une nature **énoncive reformulative**. À l'opposé des exemples (1) et (2), le marqueur dialogique « bien » ne fait pas l'objet d'un montage énonciatif quelconque en [E], il n'est aucunement emprunté par l'E1 à l'énonciateur secondaire e1, il est extérieur par rapport à l'[e]. Ce même type de dédoublement semble bien expliquer le mécanisme dialogique déclenché par le clivage. Ainsi, l'énonciateur E1 qui assume la responsabilité de l'énoncé clivé [E] : « C'est Pierre qui est venu » s'oppose partiellement à l'énonciateur e1 : (« C'est Pierre qui est venu et non pas Paul ») dont l'énoncé est à restituer. Dans de nombreux cas, l'acte d'opposition effectué par la phrase clivée reste implicite, mais il peut être restitué grâce au co-texte (*cf.* Nowakowska, 2002). Comme dans le cas de « bien », les structures clivées (« C'est... qui/que ») sont extérieures à l'[e]. À nos yeux, on pourrait peut-être parler de marqueurs internes (« villa », « oublis ») et externes (« bien », clivage) du dédoublement énonciatif.

Opérateur dans l'analyse du nombre de phénomènes dialogiques, le concept de dédoublement énonciatif a aussi été appliqué à l'examen de séquences des discours direct et indirect classiques dans le travail de Bres et Verine (2002). Ce travail nous inspire depuis un certain temps quelques doutes et questions. Faute de place, nous nous limiterons ici à une analyse plus détaillée du discours direct, l'indirect étant d'ailleurs traité dans l'article de Bres et Verine comme similaire à son partenaire traditionnel en discours rapporté. Ceci dit, les remarques avancées *infra* nous semblent également pertinentes pour l'indirect. Reprenons l'occurrence originale analysée dans le travail précité (Bres et Verine, 2002 : 162) :

(4) Le syndicat s'est aussi adressé aux ministres de l'Éducation, de la Ville et de la Justice. « **L'éducation a atteint ses limites** », résume l'un de ses secrétaires régionaux. (*Le Monde*, exemple cité d'après Bres et Verine, 2002 : 162)

Dans une dimension sémiotique, en (4) les paroles citées (en gras) sont employées en mention, et fonctionnent comme autonome avec une rupture sémiotique très marquée par rapport au discours attributif (« résume l'un de ses secrétaires régionaux »). Le mode sémiotique des séquences du DD est hétérogène : l'E1 *fait mention* de la parole d'autrui (e1) mais il *fait usage* de ses mots à lui dans la description de la situation de la prise des paroles mentionnées (cf. Authier-Revuz, 1992 : 40). De la sorte, la séquence du DD contient deux énonciateurs. Le segment guillemeté (discours enchâssé) est attribué à l'e1 tandis que le discours attributif vel discours enchâssant appartient à l'E1. Dans une dimension énonciative, les énonciateurs E1 et e1 ne se superposent pas. Pour ainsi dire, l'énonciateur E1 se débarrasse de son strabisme. Cependant, nous voyons que, à l'opposé des cas précédents, le dédoublement supposé en DD a un caractère interne, reproductif et total. L'énonciateur E1, responsable du discours enchâssant [E], prend pour objet la parole de l'e1. Celle-ci fait l'objet du montage en [E] qui consiste non seulement à reproduire les paroles de l'énonciateur secondaire e1 mais aussi certaines données situationnelles propres à l'énonciation [e]. Dans cet ordre d'idées, les séquences du DD se caractérisent par un dédoublement des **énonciateurs**. Cependant, les deux discours, en (4) celui en gras (discours enchâssé) et le discours attributif (discours enchâssant), sont loin de se dédoubler ; tout au contraire, ils sont **complémentaires** et renvoient à **la même prise de parole primaire, à la même énonciation** : l'[E, E1] verbalise, d'une manière plus au moins rudimentaire, les données situationnelles de l'[e, e1]. Dans ce sens, par rapport à l'[e, e1], l'E1 ne renvoie pas à **une autre** énonciation mais il verbalise les données situationnelles de la **même énonciation primaire**, c'est-à-dire de l'énonciation à laquelle appartiennent les paroles citées dont la responsabilité est assurée par l'e1. Autrement dit, l'E1 ne renvoie pas à **une autre énonciation** mais à un **énoncé** seul dont il verbalise les données énonciatives. Le condensé de parole « résume », subsume les paroles contenues dans le segment citationnel imputé à l'e1. Pris nécessairement ensemble, le discours enchâssant et le discours enchâssé constituent, sur le plan textuel, des séquences binaires de DR qui ouvrent l'accès cognitif au plan diégétique, c'est-à-dire qu'elles permettent au lecteur de se représenter les actes langagiers réels. De ce point de vue, aucun dédoublement énonciatif ne se produit au sein du discours direct et/ou indirect. Serait-ce l'illustration du fait un peu paradoxal au premier abord que le dédoublement des **énonciateurs** en discours ne recouvre pas nécessairement le dédoublement des **énonciations** au sens diégétique ? Ce paradoxe du dédoublement énonciatif en DR relève, à ce qu'il nous semble, de la nature vague du discours attributif vel discours enchâssant en DD. Son statut discursif est fort complexe<sup>10</sup>. Le discours attributif fait partie du DR mais il ne relève pas pour autant du segment citationnel. Ce dernier a pour référent exclusivement du verbal et est imputé à l'e1. Le discours attributif

<sup>10</sup> Il conviendrait peut-être mieux de parler de sa « nature étrange », « adventice » et « fortuite », à la manière de Prince (1978 : 313).

a pour référent essentiellement du non verbal et est imputé à l'E1. En tant que tel, il risque de se confondre avec la totalité du discours entourant le segment citationnel imputé à l'e1. Une telle approche est bien possible et se met en avant dans les descriptions héritées certainement encore de Bally (1912, 1914) qui réduisent le DR uniquement au segment reproduisant la parole d'autrui. Celui-ci est entouré d'un « contexte narratif » qui ne fait pas partie du DR. Cette approche semble être suivie par exemple dans le travail de Genette (1972 : 186-203) qui distingue radicalement le récit de paroles (séquences textuelles ayant pour référent du verbal) du récit d'événements (séquences textuelles ayant pour référent du non-verbal).

Ceci dit, dans l'exemple (5), qui combine le DR avec le récit d'événements, on doit considérer comme DD la séquence en gras seulement tout en retenant qu'elle fait l'objet du montage de l'énonciation [e] dans l'[E] :

(5) Elle regarda la pendule. Charles était en retard. Alors elle fit la soucieuse. Deux ou trois fois elle répéta :

– **Il est si bon !**

Le clerc affectionnait M. Bovary.

(Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris : Gallimard et Librairie Générale Française, 1961 : 193)

La seconde approche, promue surtout par Authier-Revuz (*cf.* 1992, 1993) et inspirée par les réflexions de Bakhtine<sup>11</sup>, souligne que le segment qui représente la parole rapportée est toujours accompagné d'un type de discours particulier qui verbalise les données de l'énonciation première. Le modèle du DR est pour la linguiste française décidément bipartite. Par exemple, l'analyse du DD s'effectue chez elle en termes de rupture sémiotique et syntaxique entre les **deux** segments qui le composent (*supra*). Pour appeler le discours enchâssant du DD (et similairement du DI), Authier-Revuz propose le vocable bien connu de *syntagme introducteur* (1992). Cependant, le nombre d'autres propositions terminologiques est impressionnant et en dit long sur le statut descriptif non stabilisé du segment du DR verbalisant le non-verbal. Ainsi, Labuda opte pour le *commentaire du narrateur* (1972), Charolles pour le *discours accompagnant* (1976), Maingueneau pour le *discours citant* (1986), Perret pour le *discours rapportant* (2001), Rullier-Theuret pour l'*accompagnement narratif* (2001) et Prince (1978), Durrer (1999) et Berthelot (2001) pour le *discours attributif*.

Le postulat de recherches plus approfondies sur le discours introduisant/entourant les paroles citées a été lancé par Prince (1978). Les caractéristiques sémantico-énonciatives et pragmatiques des segments textuels précédant/entourant les frag-

<sup>11</sup> C'est au chercheur russe que nous devons la définition qui souligne l'aspect métaénonciatif et/ou métadiscursif du DR (« le DR est un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation »), ce qui conduit inévitablement, à notre avis, à la conception *bipartite* du DR. Bakhtine écrit aussi à ce propos : « L'erreur fondamentale des chercheurs qui se sont déjà penchés sur les formes de transmission du discours d'autrui, est d'avoir systématiquement coupé celui-ci du contexte narratif » (1977 : 166).



ments représentant la parole citée et, de la sorte, faisant partie à part entière du DR, ont fait l'objet de publications fondatrices de Labuda (1972) et de Coltier (1989 : 83-85)<sup>12</sup>. Parmi les études postérieures, le problème de la délimitation du discours attributif a été traité dans Biardzka (2009 ; 2011/[2012]). D'après ses travaux, les facteurs qui interviennent pour repérer le discours attributif forment une sorte de faisceau de critères complémentaires. Il faut compter parmi eux surtout les facteurs sémantiques et compositionnels. Sémantiquement, le discours attributif est lié au segment citationnel avant tout par un réseau de relations diaphoriques. Du point de vue compositionnel, le discours attributif prototypique est un fragment de texte dépourvu d'autonomie.

Si on adapte la seconde démarche à l'exemple précité, la séquence du DD est plus développée (en gras) :

(6) Elle regarda la pendule. Charles était en retard. Alors elle fit la soucieuse. **Deux ou trois fois elle répéta :**  
**– Il est si bon !**

Le clerc affectionnait M. Bovary. (Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris : Gallimard et Librairie Générale Française, 1961 : 93)

La dualité des approches dans les définitions du DR laisse ses traces dans le discours prescriptif des grammaires et des manuels. Ils présentent d'habitude le DR comme une structure bipartite en l'illustrant soit de la séquence minimale « il dit : x », soit de « il dit que x »<sup>13</sup> et s'intéressent beaucoup, pour ce qui est de l'indirect en particulier, aux ajustements temporels et adverbiaux entre la partie « citante » et la partie « citée ». Cependant, en même temps, ils ont tendance à identifier le « discours direct » ou « le discours indirect » uniquement au segment représentant la parole citée. Ne citons à ce titre que les auteurs de la « Grammaire méthodique du français » qui écrivent à ce propos : « Le discours direct est inséré dans un autre discours, avec des marques explicites du décalage énonciatif produit : **il est encadré par des guillemets** ou, dans le cas d'un dialogue inséré dans un récit, chaque réplique est introduite par un tiret ». Et plus loin encore, mais dans le même paragraphe : « Le discours direct est généralement signalé par une phrase introductive [...]. Cette phrase peut occuper trois positions<sup>14</sup> :

- **Avant** le passage au discours direct [...]
- **À l'intérieur** ou **après** le fragment au discours direct [...]. (Riegel, Pellat, Rioul 1994 : 598).

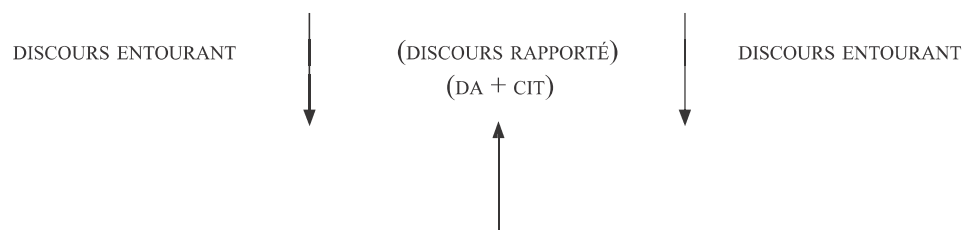
<sup>12</sup> Coltier s'intéresse plus aux fonctions du DR dans les textes littéraires, sans essayer de théoriser le modèle d'un DR quelconque. Néanmoins, ses analyses montrent clairement que, pour elle, les séquences du DR englobent nécessairement les bouts de texte qui entourent les citations. Elle y consacre un paragraphe à part intitulé « Dialogues et commentaires » (1989 : 83-85).

<sup>13</sup> Le manuel de Riegel, Pellat et Rioul cite à ce titre la séquence suivante qu'il qualifie de DR : « Groucho Marx a dit : « *Je ne voudrais pour rien au monde faire partie d'un club qui serait disposé à m'accepter comme membre* » (1994 : 597).

<sup>14</sup> Nous avons essayé de garder la ponctuation originale.

Rosier également, dans son étude sur l'histoire, les théories et pratiques du DR, indique que le discours indirect « a longtemps été traité comme une complétive »<sup>15</sup> (1999 : 11). Dans ses propositions de modèle descriptif et explicatif des formes de DR (1999 : 125-129), elle avance que le DR met en rapport deux discours : celui qui cite ( le « dire » ou le « discours citant ») et celui qui est cité (le « dit » ou le « discours cité »). Rosier semble préoccupée surtout par le passage (conçu comme lieu de rencontre) entre les deux discours ainsi définis (*cf.* 1999 : 127). Cette théorisation ne dit rien sur les limites des séquences du DR et, plus particulièrement, sur les limites du discours citant : faut-il l'identifier à la totalité du texte qui entoure le « dit » ? Certainement pas, sinon l'intégralité de chaque texte (qu'il soit modeste ou développé) contenant un segment reproduisant la parole d'autrui serait qualifiable de « discours rapporté ». Nous posons cette question car les implications méthodologiques de la conception du DR vont très loin et concernent surtout la pragmatique du rapport de la parole d'autrui. Celle-ci étudie souvent les effets de l'intégration du DR dans le discours. De tels projets peuvent aboutir à des conclusions très variées en fonction de la définition du DR adoptée.

Ainsi, dans la version « bipartite » du DR, nous aurons à vrai dire deux lieux de rencontre entre les différentes « paroles » : d'abord une rencontre « interne »<sup>16</sup> entre le discours attributif (DA) et le segment citationnel (Cit), ensuite une rencontre « externe » (avec deux pôles : gauche et droit) entre le DR et le reste du récit. Sur le schéma ci-dessous, les flèches illustrent ces lieux de rencontre entre la parole citante<sup>17</sup> (égale pour nous au discours entourant) et la parole citée (égale au discours rapporté bipartite, embrassant le discours attributif et la Cit) :

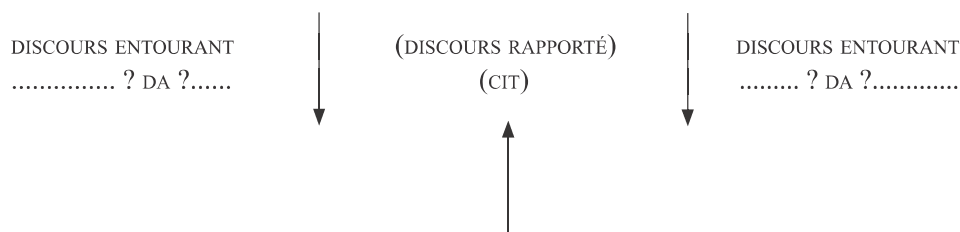


Le modèle de recherche pragmatique à suivre dans la version « monobloc » du DR où le discours rapporté égale le segment qui représente la parole citée et le discours attributif (DA) soit se disperse quelque part dans le discours entourant le DR, soit s'identifie à la totalité de ce même discours :

<sup>15</sup> Rosier souligne ainsi non seulement la conception du DR limitée au segment représentant la parole d'autrui mais aussi centrée sur le caractère purement grammatical (syntaxique) du rapport de la parole d'autrui.

<sup>16</sup> « Interne » car elle se place à l'intérieur de la séquence du DR

<sup>17</sup> Nous utilisons les termes proposés par Rosier en essayant de les ajuster à notre propre terminologie.



Les deux schémas que nous venons de présenter sont, nous l'espérons, assez simples sans être trop simplistes pour illustrer les dangers méthodologiques qui découlent de la théorisation divergente des modèles du DR.

#### 4. CONCLUSION

Le concept de dédoublement énonciatif explique d'une manière pertinente le côté dialogique du nombre des séquences hétérogènes. Cependant, dans le cas du DR, son côté opératoire semble s'affaiblir. Dans les trois premiers cas présentés dans le travail, celui de l'îlot textuel, celui de l'adverbe de confirmation « bien » ou celui du clivage, cette métaphore exploite avec succès l'idée d'intériorité (« enchâssement ») et de hiérarchisation. L'[E] domine de la sorte l'[e] et l'absorbe d'une manière ou d'une autre. Ce point de vue est difficilement compatible avec l'examen des séquences du DR. Le discours enchâssant/attributif, imputé à l'énonciateur E1 ne domine pas le segment citationnel, imputé à l'énonciateur e1. Au contraire, le discours attributif complète nécessairement le segment citationnel, et sans celui-ci, le discours appelé fièrement « enchâssant » perd sa raison d'être discursive. L'effacement du modeste discours « enchâssé » démolit la séquence du DR. Cette complémentarité particulière des deux discours (enchâssant/enchâssé) n'est jamais en jeu dans les cas par excellence dialogiques.

À ce qu'il nous semble, le DR ne s'associe pas non plus au côté visuel de la métaphore examinée. Dans le cas du clivage ou de l'îlot textuel, le montage de l'[e] dans l'[E] se passe sur un mode diplopie, et l'énoncé enchâssant se suffit à lui-même mais se laisse accompagner par son double, c'est-à-dire par l'énoncé enchâssé, situé quasiment sur l'axe de verticalité par rapport à l'[E]. En DR, le montage de l'[e] dans l'[E] se fait sur l'axe linéaire, horizontal. La diplopie disparaît, le segment dont la responsabilité est assurée par l'E1 est suivi/précédé par le segment dont la responsabilité est assurée par l'e1. Les dernières remarques nous sont inspirées par le sens temporel du dédoublement énonciatif. En fait, l'antériorité prototypique de l'[e] par rapport à l'[E] semble réunir les séquences dialogiques et les DR de même que le sens vocal de la métaphore renvoyant à l'oralité originaires du discours.

## BIBLIOGRAPHIE

- AUTHIER, Jacqueline (1981): « Paroles tenues à distance ». In : Bernard CONEIN & alii [ed.]. *Matérialités discursives*. Lille : PUL, 127-142.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1992): « Repères dans le champ du discours rapporté ». *L'information grammaticale* 55 : 38-42.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1993): « Repères dans le champ du discours rapporté (suite) ». *L'information grammaticale* 56 : 10-15.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995): *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Volumes 1 et 2. Paris : Larousse.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1977): *Le marxisme et la philosophie du langage*, traduit du russe par Marina Yaguello, Paris : Minuit. Première édition russe publiée sous la signature V.N. VOLOCHINOV (1929), *Marksizm i filozofija jazyka*. Leningrad.
- BALLY, Charles (1912): « Le style indirect libre en français moderne I et II ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 4 : 549-56, 597-606.
- BALLY, Charles (1914): « Figures de pensée et formes linguistiques ». *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 6 : 405-422, 456-470.
- BERTHELOT, Francis (2001): *Parole et dialogue dans le roman*. Paris : Nathan.
- BIARDZKA, Elżbieta (2009): *Les échos du « Monde »*. *Pratiques du discours rapporté dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- BIARDZKA, Elżbieta (2011/[2012]): « À la recherche du discours citant. Cas de la délimitation interne et externe ». *Le Discours et la Langue* tome 2.2 : 58-67.
- BRES, Jacques ; VERINE, Bertrand (2002): « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». *Faits de Langues* 19 : 159-171.
- BRES, Jacques ; HAILLET, Patrick Pierre ; MELLET, Sylvie ; NØLKE, Henning ; ROSIER, Laurence (2005): *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- BRES, Jacques (2005): « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... ». In: Jacques BRES, Patrick Pierre HAILLET, Sylvie MELLET, Henning NØLKE, Laurence ROSIER [eds.]. *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles : De Boeck-Duculot, 47-61.
- BRES, Jacques ; MELLET, Sylvie (2009): « Une approche dialogique des faits grammaticaux ». *Langue Française* 141 : 3-20.
- BRES, Jacques ; NOWAKOWSKA, Aleksandra (2006): « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive ». In : Laurent PERRIN [ed.]. *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* (Recherches linguistiques 28). Metz : Université Paul Verlaine, 21-48.
- CHAROLLES, Michel (1976): « Exercices sur les verbes de communication ». *Pratiques* 9 : 83-107.
- COLTIER, Danielle (1989): « Fonctions et fonctionnement des paroles des personnages ». *Pratiques* 64 : 69-109.
- DENDALE, Patrick ; COLTIER, Danielle (2006): « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme ». In : Laurent PERRIN [ed.]. *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* (Recherches linguistiques 28). Metz : Université Paul Verlaine, 271-299.
- DURRER, Sylvie (1999): *Le Dialogue dans le roman*. Paris : Nathan.
- FAUCONNIER, Gilles (1994): *Aspects of meaning constructions in natural language*. Cambridge – New York – Melbourne: Cambridge University Press.
- FORNEL DE, Michel (1980): « Attributivité, discours rapporté et espaces référentiels ». *Semanticos* 4 (2) : 55-77.
- GENETTE, Gérard (1972): *Figures III*. Paris : Seuil.

- LABUDA, Aleksander Wit (1972): « Citation, commentaire et autocommentaire du narrateur. Remarques sur la poétique du texte écrit ». *Zagadnienia Rodzajów Literackich* XV, 2 (29) : 37-51.
- MAINGUENEAU, Dominique (1986): *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Bordas.
- MAINGUENEAU, Dominique (2009): *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- MAYENOWA, Maria Renata (1967): « Expressions guillemetées. Contribution à l'étude de la sémantique du texte poétique ». In : Cornelis H. VAN SCHOONEVELD [éd.]. *Janua linguarum : Studia memoriae Nicolai van Wijk*. The Hague – Paris : Mouton, 645-657.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2002): *Marges linguistiques* on line, URL: <<http://www.marges-linguistiques.com>>. (Last accessed at: 19 of May 2012)
- PERRET, Michèle (2005): *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris : Armand Colin.
- PRINCE, Gérald (1978): « Le discours attributif et le récit ». *Poétique* 35 : 305-313.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René (2005): *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- ROSIER, Laurence (1993): « Vers une extension de la notion de subordination. L'exemple du discours indirect ». *Travaux de linguistique* 27 : 81-96.
- ROSIER, Laurence (1999): *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*. Paris – Bruxelles : Duculot.
- ROSIER, Laurence (2006): « Polyphonie: les „dessous” d'une métaphore ? ». In : Laurent PERRIN [éd.]. *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* (Recherches linguistiques 28). Metz : Université Paul Verlaine, 189-211.
- ROSIER, Laurence (2009): *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- RULLIER-THEURET, Françoise (2001): *Le dialogue dans le roman*. Paris : Hachette.
- TLF on-line = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. (1971-1994), sous la direction de Paul IMBS. Paris : CNRS-Klincksieck-Gallimard.



